LE DEVOIR DE CHACUN

Suite de la 14ième Page

raient pas tolléré pareil état de choses deux fois vingt-qua-

tre heures.

Je vis par la suite de notre conversation que mon ami s'était laissé endoctriné par quelques discoureurs de X, partisans enragés de la vente de l'alcool. J'entrepris de lui prouver, à l'aide de ses propres données, que la prohibition avait été un bienfait pour sa paroisse.

Votre Club Amical, dont le Curé et toutes les mères se plaignaient tant, s'est-il amendé un peu? Ferme-t-il ses por-

tes à minuit chaque soir?

Ah! le raz de marée qui a emporté nos licences a aussi

détruit le Club Amical.

Le gérant est parti aussitôt, en prétextant que sans

vente d'alcool, lle Club ne pouvait subsister.

Combien y a-t-il eu d'arrestations pour ivresse à X en 1907? Aucune.

Quelle était la moyenne des arrestations pour ivresse alors que vous aviez des buvettes ?

Douze à quinze. On en a même fait vingt-quatre en

1905.

Combien votre conférence St-Vincent de Paul a-t-elle soutenu de familles l'année dernière?

Huit, dont trois arrivées tout récemment dans la pa-

roisse.

Et avant l'année dernière?

Environ une vingtaine par hiver.

Et le commerce comment va-t-il? Vos marchands sont-

ils satisfaits de leur année. Les crédits entrent-ils?

Tous me paraissent satisfaits. Les familles achètent moins à crédit. Les épiciers eux-mêmes, quoiqu'ils crient beaucoup parce qu'on leur a enlevé le droit de vendre de l'alcool, avouent qu'ils reçoivent compensation parce qu'ils sont mieux payés. Quant à moi, je dois à la vérité de déclarer que tout va comme sur des roulettes à ma manufacture, mon ami emploie une centaine d'hommes, mes ouvriers arrivent à l'heure juste, font de bonnes journées et, changement appréciable, le lundi bien peu ne viennent pas travail-

Et avec tout cela, tu persistes à affirmer que la prohibition a eu pour effet de doubler la dépense de l'alcool chez

vous?

? ?.....

Les amis de la tempérance n'ont jamais prétendu que la prohibition dans une paroisse y fait disparaître l'alcoolisme entièrement et tout d'un coup. Ils n'ignorent pas non plus qu'il y a des vendeurs de boisson sans licence un peu partout. Personne ne le déplore plus qu'eux. Mais, ne donne de l'alcool qu'à un nombre restreint de clients, qui ne font pas d'abus du moins trop apparents, car ils le feraient vite pincer.

Parce que la prohibition pousse quelques paresseux, dans chaque paroisse, à vendre clandestinement de l'alcool, va-t-on prétendre que les intérêts de la tempérance seraient mieux servis si on ouvrait une buvette dans chaque rang ou dans chaque rue? Il suffit d'émettre cette proposition pour en faire voir tout le ridicule.

La prohibition dans nos paroisses, nous en avons le témoignage de tous les gens désintéressés, est une véritable régénération.

La vente clandestine! Il y a un moyen bien facile

de l'arrêter. On n'a qu'à dénoncer les vendeurs.

Nous nous flattons tous les jours de vivre dans un pays libre, sous l'égide d'une monarchie puissante. Nous nous plaisons également à énumérer les privilèges dont jouissent les habitants du Canada. N'oublions pas que nous avons l'oeuvre anti-tuberculeuse dans la ville de New-York.

aussi des devoirs. Et parmi ces derniers l'un des plus impératifs est de dénoncer l'es transgresseurs des lois.

Les vendeurs de boisson sans licence dans une ville, dans une paroisse, sont des lépreux qui contaminent tous ceux qui viennent en rapport avec eux. Que les bons citoyens leur fasse une guerre sans merci, et ils disparaîtront bien vite.

Canadiens qui prétendez exercer quelque influence, et qui voulez marcher à la tête de vos citoyens, voyez donc comment vous marchez vous-mêmes; regardez l'abîme épouvantable dans lequel vous allez vous précipiter tous ensemble: magistrats, hommes des conseils et des muncipalités, ditesnous est-ce qu'il n'y a plus de lois pour diminuer les auberges, pour surveiller celles qui sont licenciées et pour fermer et abattre, à tout jamais, celles qui ne sont que les repaires du vice, de la licence et de l'impureté?

Nous faisons appel à votre intelligence, à votre foi, à

votre honneur et à votre nationalité.

Mgr. J. C. PRINCE.

Causerie Anti-Tuberculeuse

Bureau d'Admission à l'Hôpital

(Extrait du 12e rapport de l'Association Nationale)

Dans toute grande ville où il y a un grand nombre d'institutions pour soigner les malades tuberculeux, afin qu'ils soent soignés à l'institution qui leur convient davantage, aussi bien que pour rester en contact avec ceux qui seront renvoyés après traitement, il est désirable qu'il y ait une autorité centrale ou une place de distribution par laquelle tous les malades doivent passer. A New-York il y a environ trois ans, un bureau fut établi sous les auspices conjoints du bureau de santé, du département de charité et du département des hôpitaux de Bellevue et affiliés. Le bureau est dirigé par le département d'hygiène. Par ce bureau d'admission passent tous les cas de tuberculose qui sont admis aux institutions qui reçoivent une allocation journalière de la ville pour le soin de ces patients.

Ceci comprend aussi le "State Hospital" pour les cas naissants de tuberculose. Dans les Adirondacks, et le Preventorium tuberculeux des enfants à Farningdale, N. Y., bien que ces institutions ne comprennent pas toutes celles qui s'occupent des tuberculeux elles comprennent au moins toutes les institutions publiques ou semi-publiques qui reçoivent des allocations de la ville. Toutes les autres institutions sont requises de rapporter immédiatement au bureau d'admission l'entrée et la sortie des malades, de sorte que, en tout temps, le bureau central se trouve avisé de l'entrée, changement ou renvoi des cas tuberculeux dans chacune de ces institutions. Aussitôt que les hôpitaux qui prennent soin des tuberculeux et qui sont maintenant en construction seront complétés, ce qui ajoutera environ 17,000 lits on se propose de classifier les patients, autant que possible suivant leur condition sociale, aussi bien que leur condition physique et l'étendue de leur mal. On se propose aussi de mettre à part les malades sans domicile et sans famille qui sont souvent vicieux ou ivrognes et qui ont perdu le respect d'eux-mêmes; ce qui sera tout profit pour les malheureux qui appartiennent à une meilleure condition sociale et qui ont été contraints pour la maladie d'accepter l'aide de la charité. Le bureau d'admission à l'hôpital est une institution de grande valeur systématisant et coordonnant